



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 31 octobre 2012** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	25/10/2012
Affichage	25/10/2012

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

THEME : CULTURE 3

**OBJET : EXPOSITION
D'HIVER AU CENTRE
D'ART CONTEMPORAIN DU
15 DECEMBRE 2012 AU 17
MARS 2013.**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie.
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.
CODURI Laetitia pouvoir à MARCHELLO Marie.
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
SIMOND Stéphane pouvoir à FERRUS Christian.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

Absents-Excusés :

GUIGLI Catherine, NICOLOSO Alain, CODURI Laetitia, BOVETTO Fanny, SIMOND Stéphane, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Nicole GUERIN.

Dans la perspective de faire du Centre d'Art Contemporain un lieu d'expositions, d'échanges culturels et pédagogiques durant toute l'année, il est proposé une exposition de peintures, sculptures et gravures réalisées par des artistes d'origine française et étrangère.

Le comité de sélection des artistes se réunira fin octobre.

Cette exposition sera ouverte tous les jours sauf le lundi, du samedi 15 décembre 2012 au dimanche 17 mars 2013. L'entrée sera gratuite.

Le vernissage aura lieu le vendredi 14 décembre 2012 à 18h30.

Horaires d'ouverture :

- Hors période de vacances scolaires : de 15h00 à 18h00.
- En période de vacances scolaires : de 15h00 à 19h00.

Il sera demandé au titre du droit d'inscription et de participation forfaitaire aux frais d'organisation de vernissage et de communication 110,00 € à chaque artiste et 25% sur les ventes de leurs œuvres.

La Ville sollicitera des subventions auprès du Conseil Régional et du Conseil Général comme l'indique le budget prévisionnel au verso.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider le budget prévisionnel joint en annexe ;
- De solliciter une subvention de 1 500,00 € auprès du Conseil Régional et une subvention de 1 500,00 € auprès du Conseil Général ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMENT


TRANSMIS LE 07 NOV. 2012
PUBLIÉ LE 07 NOV. 2012
NOTIFIÉ LE 08 NOV. 2012

Centre d'Art Contemporain

Budget prévisionnel exposition hiver 2012-2013

DEPENSES : 6 318,00 €

1 780,00€	Conception et édition des supports publicitaires
300,00€	Assurances
150,00€	Vernissage
4 088,00 €	Personnel d'accueil sur la période + aide ponctuelle accrochage et vernissage

RECETTES : 6 318,00 €

440,00 €	Droit d'inscription
1 378,00 €	Pourcentage sur les ventes
1 500,00 €	Subvention Conseil Général
1 500,00 €	Subvention Région
1 500,00€	Autofinancement Commune de Briançon

